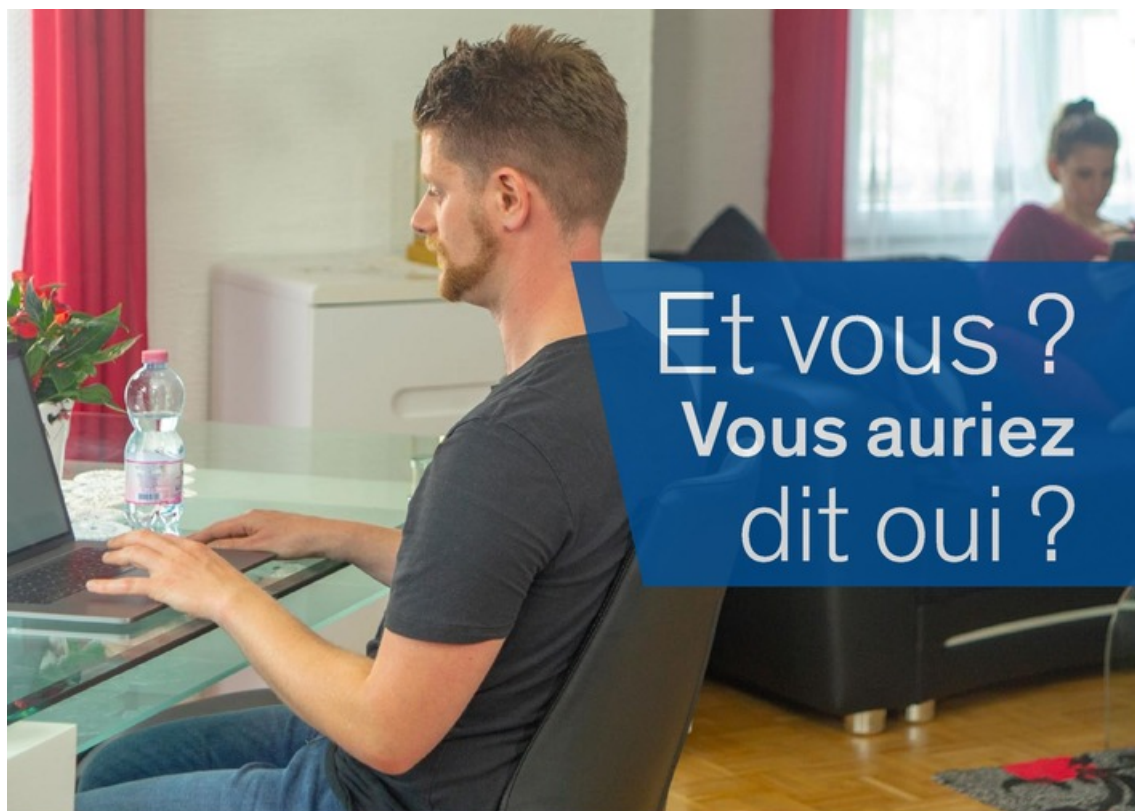


17.06.2021 - 09:00 Uhr

Les polices suisses s'associent pour la prévention des escroqueries et des délits cyber / " Et vous ? Vous auriez dit oui ? " démarre sur le thème des arnaques aux faux logements



Berne (ots) -

Les polices suisses et la Prévention suisse de la Criminalité (PSC) s'associent pour la prévention des escroqueries et des délits cyber.

Le 17 juin 2021, la huitième partie de la campagne nationale de prévention des cyberescroqueries " Et vous ? Vous auriez dit

oui ? " démarre sur le thème des arnaques aux faux logements. Les polices suisses et la PSC unissent leurs forces pour conseiller la population sur les bons comportements à adopter afin d'éviter les dangers liés à ce type d'arnaques qui peuvent engendrer des pertes d'argent considérables.

En 2019, les corps de police cantonaux, régionaux et municipaux de Suisse ainsi que la PSC, ont débuté une campagne nationale de prévention ayant pour but de sensibiliser le grand public aux risques potentiels liés à l'utilisation d'internet. Dans ce cadre, trois clips vidéo d'environ une minute chacun, consacrés aux escroqueries sur les plateformes de petites annonces, aux escroqueries sentimentales et aux money mules, ont été diffusés dans les médias de même que sur les réseaux sociaux. Cette campagne nationale de prévention s'est poursuivie en 2020 avec trois autres thématiques. Ces dernières portaient sur la sextorsion, les arnaques au faux support technique et le grooming en ligne. En 2021, trois nouvelles thématiques sont au programme dont la première qui a traité de la problématique du partage de nues. La deuxième partie de campagne de cette année est dédiée aux arnaques aux faux logements et sera lancée le 17 juin 2021.

" Et vous ? Vous auriez dit oui ? "

Cette partie de campagne est orientée vers la sensibilisation de la population aux dangers liés à une forme d'escroquerie concernant des annonces pour de faux logements. Dans la majorité des cas, les escrocs publient des offres alléchantes sur des sites d'annonces immobilières ou de logements de vacances mais également sur les réseaux sociaux. Ils reprennent photos et descriptions d'une véritable annonce sur un autre site et diminuent significativement le prix afin d'attirer l'attention des victimes potentielles. Lorsqu'une annonce propose un magnifique appartement au design modern et dont le prix est bien inférieur aux prix du marché, la future victime va croire qu'elle vient de trouver une extrêmement bonne affaire. Après avoir pris contact avec les escrocs, il va être demandé à la victime de payer une caution ou les premiers mois de loyer afin de garantir la réservation du bien en question. Lorsqu'il est question de visiter les lieux, les escrocs prétendent être à l'étranger pour des raisons professionnelles ce qui les empêchent d'être présents pour la visite. Parfois, une date pour la visite est fixée mais les escrocs annulent à la dernière minute en inventant une excuse. Durant les démarches, il est souvent demandé à la victime d'envoyer par e-mail certaines informations personnelles et d'effectuer les transactions par virements bancaires en Suisse ou à l'étranger ou via une société de transfert de fonds.

L'histoire de Sylvie et Michel constitue une parfaite illustration du déroulement de ce type d'arnaque. En effet, ce couple a cru avoir réalisé une excellente affaire mais ils ont été victimes d'une escroquerie. En effet, ils ont payé une avance qu'ils ne reverront jamais pour une villa de vacances qui n'existe tout simplement pas.

Cette nouvelle capsule vidéo a pour but de transmettre les conseils généraux de la campagne en matière de comportement à adopter lors de l'utilisation d'internet afin de minimiser le risque d'être victime d'un cyberescroc :

- Ne vous fiez jamais à une personne que vous ne connaissez que par internet.
- Essayez de vérifier l'adresse et l'existence du logement avant tout engagement.
- Contrôlez si l'annonce existe sur d'autres sites.
- Ne versez jamais d'acompte sans être sûr de la fiabilité de votre interlocuteur.

Ce type d'arnaque a pour conséquence la perte de sommes non négligeables d'argent. De plus, les escrocs peuvent se servir des informations personnelles transmises par la victime pour commettre d'autres infractions.

Contact:

Polices du concordat Romandie, Berne et Tessin :
Of. Sp. Olivia Cutruzzolà, rempl. chef Conférence Information et Prévention:
079 808 50 13,
olivia.cutruzzola@vd.ch

Medieninhalte



" Et vous ? Vous auriez dit oui ? " / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100011391 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Schweiz. Kriminalprävention / Prévention Suisse de la Criminalité/SKPPSC"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100011391/100872791> abgerufen werden.